



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - DZ DÉMARCHES

Dernière mise à jour : 01 août 2026

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent les prestations proposées par DZ Démarches à ses clients.

La validation d'une commande implique que le client a pris connaissance des présentes CGV et les accepte.

ARTICLE 1 — IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE

Nom commercial / Raison sociale : **DZ Démarches**

Forme juridique : **Entreprise Individuelle**

Adresse : **Agence en ligne**

E-mail : **dzdemarches1@gmail.com**

WhatsApp : **+33 7 49 66 19 92**

Réseaux sociaux :

- Facebook : **@DZDemarches**
- Instagram : **@DZDemarches**
- YouTube : **@DZDemarches**
- TikTok : **@DZDemarches**

DZ Démarches est un prestataire privé et indépendant d'accompagnement administratif.

DZ Démarches n'est pas une administration française, un consulat, une préfecture, Campus France, France-Visas, une université ou tout autre organisme public.

ARTICLE 2 — OBJET DES PRESTATIONS

DZ Démarches propose notamment des prestations d'accompagnement et d'assistance administrative pouvant comprendre :

- L'écoute et le conseil personnalisé ;
- L'analyse de la situation du client ;
- L'orientation administrative ;
- La vérification de dossiers ;
- L'aide à la constitution de dossiers ;
- L'accompagnement dans certaines démarches administratives ;
- La rédaction de documents personnalisés ;
- La création de micro-entreprise ;
- La rédaction de business plans et budgets prévisionnels ;





- L'assistance dans certaines démarches liées aux études, au séjour, au travail et à la vie administrative en France.

La prestation effectivement commandée est celle décrite dans l'offre, le devis, la facture ou le récapitulatif communiqué au client.

ARTICLE 3 — NATURE DE L'ACCOMPAGNEMENT

DZ Démarches est tenue à une obligation de moyens et non de résultat.

L'objectif de l'accompagnement est d'aider le client à préparer et effectuer ses démarches dans les meilleures conditions possibles.

DZ Démarches ne peut toutefois garantir une décision favorable d'une administration ou d'un organisme tiers.

Aucun remboursement ne peut être exigé du seul fait qu'une administration, une université, un consulat, une préfecture ou tout autre organisme compétent prend une décision défavorable, dès lors que DZ Démarches a correctement exécuté la prestation commandée.

ARTICLE 4 — PRESTATIONS EXCLUES

DZ Démarches ne se substitue pas à :

- Un avocat ;
- Un notaire ;
- Un expert-comptable ;
- Un professionnel réglementé ;
- Une administration ;
- Une université ;
- Campus France ;
- Un consulat ;
- Une préfecture.

Lorsque la situation du client nécessite l'intervention d'un professionnel réglementé, DZ Démarches peut recommander au client de consulter le professionnel compétent.

ARTICLE 5 — TARIFS

Les tarifs applicables aux différentes prestations de DZ Démarches sont disponibles directement sur le compte WhatsApp officiel de DZ Démarches ou sont communiqués au client avant la validation de sa commande.



Le tarif applicable est celui communiqué et accepté par le client au moment de la commande.

Les éventuels frais facturés par des administrations ou organismes tiers ne sont pas compris dans les tarifs de DZ Démarches, sauf indication contraire.

Peuvent notamment rester à la charge du client :

- ✓ Frais administratifs ;
- ✓ Taxes ;
- ✓ Timbres fiscaux ;
- ✓ Frais de visa ;
- ✓ Frais Campus France ;
- ✓ Frais de traduction ;
- ✓ Frais bancaires ;
- ✓ Frais d'envoi ;
- ✓ Frais de déplacement ;
- ✓ Frais facturés par des plateformes ou organismes tiers.

ARTICLE 6 — COMMANDE

Avant toute commande, DZ Démarches communique au client les informations nécessaires concernant la prestation demandée et son tarif.

La commande est considérée comme validée lorsque le client :

1. a pris connaissance de la prestation proposée ;
2. a accepté son tarif ;
3. a accepté les présentes CGV ;
4. et a effectué le paiement demandé.

La validation peut notamment être effectuée par écrit, par WhatsApp, par e-mail, par signature électronique ou par tout autre moyen permettant d'établir l'accord du client.

ARTICLE 7 — PAIEMENT

Le paiement est effectué selon les modalités communiquées au client avant la validation de la commande.

Sauf accord contraire, le paiement doit être effectué avant le commencement de la prestation.

La prise en charge du dossier par DZ Démarches commence dès confirmation du paiement et de la validation de la commande, sous réserve des règles impératives applicables au droit de la consommation.

ARTICLE 8 — PRISE EN CHARGE IMMÉDIATE DE LA COMMANDE

DZ Démarches commence la prise en charge de la demande dès la validation de la commande et la confirmation du paiement.

En conséquence, lorsque le client commande une prestation à distance et souhaite que DZ Démarches commence immédiatement son exécution, celui-ci doit demander expressément le commencement de la prestation avant l'expiration du délai légal de rétractation lorsqu'un tel délai est applicable.

Le client reconnaît que DZ Démarches peut commencer immédiatement à analyser sa situation, vérifier ses documents, préparer son dossier, rédiger les documents commandés ou effectuer toute autre opération prévue dans la prestation.

Conformément à l'article L221-25 du Code de la consommation, lorsque le client demande expressément le commencement de la prestation avant la fin du délai de rétractation, les règles relatives à la prestation déjà exécutée s'appliquent.

Lorsque la prestation est entièrement exécutée avant la fin du délai légal de rétractation, dans les conditions prévues par la réglementation et après demande expresse du client, celui-ci reconnaît qu'il peut perdre son droit de rétractation.

ARTICLE 9 — ANNULATION ET REMBOURSEMENT

La validation d'une commande entraîne la mise en œuvre immédiate de la prise en charge par DZ Démarches.

Le client ne peut donc pas obtenir automatiquement l'annulation ou le remboursement simplement parce qu'il change d'avis après le commencement de la prestation.

Toutefois, les droits légaux du consommateur, notamment le droit de rétractation lorsqu'il est applicable, restent préservés conformément aux dispositions impératives du Code de la consommation.

Lorsque le client a expressément demandé le commencement immédiat de la prestation avant l'expiration du délai de rétractation, il peut être tenu au paiement de la partie de la prestation effectivement exécutée jusqu'à l'exercice éventuel de son droit de rétractation, conformément à l'article L221-25 du Code de la consommation.

Lorsque la prestation a été entièrement exécutée dans les conditions prévues par la loi, le droit de rétractation peut ne plus pouvoir être exercé.

ARTICLE 10 — ABSENCE DE REMBOURSEMENT EN CAS DE PRESTATION EXÉCUTÉE

Lorsque DZ Démarches a intégralement exécuté la prestation commandée conformément à son objet, aucun remboursement ne peut être demandé au titre d'une prestation déjà entièrement exécutée, sous réserve des droits légaux impératifs du client.

Le simple changement d'avis du client, après exécution de la prestation, ne constitue pas un motif de remboursement.

De même, l'obtention ou non d'une décision favorable d'une administration ne remet pas en cause le paiement d'une prestation correctement exécutée.

ARTICLE 11 — CAS PARTICULIERS

Lorsqu'une prestation nécessite l'intervention d'une administration, d'une université, d'un consulat, d'une préfecture ou d'un autre organisme tiers, DZ Démarches ne maîtrise pas les délais ni les décisions de cet organisme.

Un refus ou un délai administratif ne donne donc pas automatiquement droit au remboursement d'une prestation d'accompagnement déjà réalisée.

Lorsque la réglementation impose un remboursement, celui-ci sera effectué conformément aux dispositions légales applicables.

ARTICLE 12 — OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client s'engage à :

- ❖ Fournir des informations exactes ;
- ❖ Transmettre des documents authentiques ;
- ❖ Communiquer l'ensemble des informations nécessaires ;
- ❖ Transmettre des documents lisibles et exploitables ;
- ❖ Informer DZ Démarches de toute modification de sa situation ;
- ❖ Respecter les délais qui lui sont communiqués ;
- ❖ Répondre aux demandes de DZ Démarches nécessaires au traitement du dossier.

Le client reste responsable de l'exactitude des informations et documents transmis.

ARTICLE 13 — DOCUMENTS MANQUANTS

Lorsque des documents sont manquants, incomplets, illisibles ou non conformes, DZ Démarches peut demander au client de les compléter ou de les remplacer.

Les délais de traitement peuvent être prolongés lorsque DZ Démarches attend des éléments nécessaires de la part du client.

ARTICLE 14 — DÉLAIS

Les délais communiqués par DZ Démarches correspondent aux délais estimatifs de traitement lorsque ceux-ci peuvent être déterminés.

Les délais dépendant d'une administration ou d'un organisme tiers ne peuvent pas être garantis par DZ Démarches.

DZ Démarches ne peut être tenue responsable d'un retard imputable à un organisme tiers ou à un dysfonctionnement indépendant de sa volonté.

ARTICLE 15 — RESPONSABILITÉ

DZ Démarches met en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation des prestations commandées.

Sa responsabilité ne saurait être engagée notamment en cas :

- De refus administratif ;
- De refus de visa ;
- De refus de titre de séjour ;
- De refus d'admission ;
- De refus d'autorisation ;
- De retard administratif ;
- De panne ou indisponibilité d'une plateforme ;
- D'informations erronées fournies par le client ;
- De documents incomplets ou falsifiés transmis par le client ;
- De non-respect par le client des instructions ou délais communiqués ;
- De force majeure.

Cette limitation ne peut toutefois avoir pour effet de supprimer les droits légaux du consommateur ni la responsabilité du professionnel en cas de manquement qui lui serait imputable.

ARTICLE 16 — CONFIDENTIALITÉ

DZ Démarches s'engage à traiter avec confidentialité les informations et documents communiqués par ses clients dans le cadre des prestations.

Les informations sont utilisées dans la mesure nécessaire à l'exécution de la prestation et conformément aux obligations légales applicables.

ARTICLE 17 — DONNÉES PERSONNELLES

DZ Démarches peut être amenée à traiter des données personnelles nécessaires à l'exécution des prestations.

Ces données peuvent notamment comprendre :

- Identité ;
- Coordonnées ;
- Documents administratifs ;
- Informations relatives au parcours scolaire ou professionnel lorsque nécessaires ;
- Informations nécessaires au traitement du dossier.

DZ Démarches s'engage à traiter ces données conformément à la réglementation applicable, notamment au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Pour toute demande concernant les données personnelles :

E-mail : dzdemarches1@gmail.com

Une politique de confidentialité spécifique peut compléter les présentes CGV.

ARTICLE 18 — PROPRIÉTÉ DES DOCUMENTS ET SUPPORTS

Les modèles, textes, documents et supports élaborés par DZ Démarches dans le cadre de ses prestations sont destinés au client pour l'utilisation prévue dans la prestation commandée.

Sauf accord contraire, ils ne peuvent être revendus ou exploités commercialement par le client.

ARTICLE 19 — PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Toute demande qui ne fait pas partie de la prestation initialement commandée peut faire l'objet d'une prestation supplémentaire.

Le client sera informé du tarif applicable avant la réalisation de cette prestation supplémentaire.

ARTICLE 20 — RELATION AVEC LES ADMINISTRATIONS

DZ Démarches agit exclusivement en qualité de prestataire privé d'accompagnement.



Le client reste le demandeur et demeure responsable de ses démarches lorsqu'elles sont effectuées en son nom.

DZ Démarches ne dispose d'aucun pouvoir particulier permettant de garantir une décision favorable d'une administration.

ARTICLE 21 — TÉMOIGNAGES ET COMMUNICATION

DZ Démarches peut demander à ses clients de laisser un avis ou un témoignage concernant les prestations réalisées.

La publication d'informations permettant d'identifier un client est soumise aux règles applicables et, lorsque nécessaire, à son accord.

Les témoignages publiés ne constituent pas une garantie de résultat pour les autres clients.

ARTICLE 22 — RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée en priorité à DZ Démarches.

Le client peut contacter DZ Démarches :

E-mail : **dzdemarches1@gmail.com**

WhatsApp : **+33 7 49 66 19 92**

La réclamation doit, dans la mesure du possible, préciser :

- + L'identité du client ;
- + La prestation concernée ;
- + La date de commande ;
- + L'objet de la réclamation ;
- + Les éléments permettant son examen.

DZ Démarches s'efforcera de rechercher une solution amiable.

ARTICLE 23 — FORCE MAJEURE

DZ Démarches ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une impossibilité d'exécution résultant d'un événement indépendant de sa volonté répondant aux conditions de la force majeure.

ARTICLE 24 — MODIFICATION DES CGV

DZ Démarches peut modifier les présentes CGV afin de tenir compte de l'évolution de son activité ou de la réglementation.





Les CGV applicables à une commande sont celles acceptées par le client au moment de la validation de cette commande, sous réserve des dispositions légales impératives.

ARTICLE 25 — ACCEPTATION

La validation de la commande signifie que le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente et les accepter.

Le client reconnaît également avoir reçu les informations relatives à la prestation commandée et à son tarif.

ARTICLE 26 — ENTRÉE EN VIGUEUR

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à compter du :
01 août 2026

MENTION À AJOUTER AU MOMENT DE LA COMMANDE

« Je demande expressément à DZ Démarches de commencer l'exécution de ma prestation immédiatement, avant l'expiration du délai légal de rétractation lorsqu'il est applicable. Je reconnais avoir été informé(e) des conséquences de cette demande concernant mon droit de rétractation conformément à l'article L221-25 du Code de la consommation. »

**DZ DÉMARCHES - Vos démarches plus faciles que jamais -
SÉCURISÉ • RAPIDE • PROFESSIONNEL**

